COTISATIONS		REDEVANCES	
ASSURANCE 21	20,00 €	DROIT DE TIMBRE	9,00 €
COTISATION NATIONAL	100,58 €	REDEVANCE NATIONAL	47,87 €
ESPECES SANGLIER 67	70,00 €		
FRAIS DE DOSSIER 21	5,00 €		
PART FORFAITAIRE	54,53 €		
FACTURE	**250,11 €**		**56,87 €**

e 01/06/2023
ATTESTATION D'ASSURANCE – SAISON 2023/2024
AREAS DOMMAGES – GROUPE BS ASSURANCES
4 RUE JEAN BUREAU – BP 51 – 77103 MEAUX Cedex

Atteste que PARENT FRANCOIS demeurant 5 GRANDE RUE LA GARELLE 21630 POMMARD, est assuré(e) pour la période du 01/07/2023 au 30/06/2024, en vertu du contrat d'assurance numéro 01028726.
Ce contrat garantit, dans les conditions minimales fixées par article L 423-16 du Code de l'Environnement, la responsabilité civile encourue par le chasseur, sans limitation de somme, en raison des accidents corporels occasionnés par un acte de chasse ou de destruction d'animaux nuisibles et par les chiens dont il a la garde.
La présente attestation ne peut engager l'assureur en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.
Aucune déchéance n'est opposable aux victimes ou à leurs ayants droits.
GROUPE BS ASSURANCES (N°ORIAS 15004905)
Pour tous renseignements, un seul numéro : 01.60.09.43.43
ou e-mail : contact@assurance-chasse.eu

PARENT FRANCOIS

5 GRANDE RUE
LA GARELLE
21630 POMMARD

Madame, Monsieur,

Ce document est votre validation de permis de chasser pour la saison 2023/2024. Elle est valable du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024. Vous devez l'avoir en votre possession ainsi que votre permis de chasser et votre attestation d'assurance lors de toute action de chasse.

Votre code-barre droit de vote – autocollant s'il s'agit d'une validation délivrée par la Fédération ou papier s'il s'agit d'une e-validation – est à conserver en vue de l'Assemblée Générale du 20 avril 2024.

Pour toute précision, extension ou modification de votre validation de permis de chasser, n'hésitez pas à contacter la Fédération des Chasseurs de la Côte-d'Or au 03 80 53 00 75 ou par mail à l'adresse suivante : guichet.unique@fdc21.com

Je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez et vous souhaite une excellente saison de chasse.
Pascal SECULA, Président.

TIMBRE VOTE - SAISON 2023-2024
PARENT FRANCOIS
021
20050212236112

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXX
XXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER 2023-2024
Validation nationale tout gibier.....021
Avec SANGLIER.....057, 067, 068

dont 5 € d'éco-contribution

Formation décennale sécurité réalisée : 03/11/2022

01/06/2023 16:38:00

N° 4006976

PARENT FRANCOIS

5 GRANDE RUE, LA GARELLE
21630 POMMARD

Permis : 2125761
Délivré le : 02/09/1980
Préfecture / Pays / ONCFS / OFB : 021 - COTE-D'OR

20050212236112